

Sainte-Thérèse, le 5 novembre 2020

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès aux documents concernant le déversement d'huile dans le Lac Cardin
le 15 août 2020

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 20 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document demandé. Il s'agit de :

1. Compte rendu d'appel ligne urgence environnementale du 15 août 2020, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (4)

Intervention SAGO (UE) : 301480485
7110-15-20-78015-167

C.R. COG : 15-UE-S-200815-16

ALERTE Ligne UE ou Ligne COG

Signalement rattaché à (# C.R. COG) :

Date de l'appel au COG : 2020-08-15

Heure réception appel : 12:01

Reçu par : Kéven Racine

Date événement : 2020-08-15

Heure événement : 10:45

Remarque(s) :

LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Nom de la ville : Lantier

Adresse de l'événement :

Précisions sur la localisation (point de repère) :

N° de la ville : 78015

art. 53-54

Milieu touché

Présence de cours d'eau à proximité :

1 : Eau

2 : -----

3 : -----

4 : -----

non oui Nom(s) : Le lac Luger et lac Cardin

Précisions milieu touché :

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Type d'événement : Déversement ou fuite (autre)

Autre :

Situation maîtrisée : Oui

Non (risque d'aggravation)

Précisions :

Description sommaire de l'événement : Voisin font des travaux d'excavation pis huile tombée dans le lac. L'appelante à touché l'eau et c'est de l'huile. Le lac Luger et lac Cardin. la police a été appelée.

Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.) :

PRODUIT(S) EN CAUSE

Produit (s) en cause : Hydrocarbures

Détail : huile

Qté déversée :
inconnue

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause (autres) :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)) :

COORDONNÉES

Nom interlocuteur (signalement) :
art. 53-54

Fonction : citoyenne

N° de téléphone : 53-54

Organisme :

Nom personne à rappeler :

Fonction :

N° de téléphone : #

ou IDEM à précédent

Organisme :

Adresse :

N° de téléphone : #

Nom du responsable présumé de l'urgence
(si différent) : (personne ou cie)

Adresse :

N° de téléphone : #

SIGNALEMENT TRANSFÉRÉ EN : Immédiat ou Différé

N° de région : DR-15 Laurentides

Heure d'alerte à l'intervenant de garde UE : 12:09

Nom de l'intervenant de garde UE : Fouad Ghafir

Heure du retour d'appel :

Commentaires :

Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 12:13

SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT

Intervention :

Signalement Téléphonique Terrain

dossier transféré au CCEQ, secteur -----

dossier transféré autre secteur :

Commentaires : Je communique avec la plaignante. Elle m'explique qu'un entrepreneur aurait fait des travaux sur un terrain voisin. Il y aurait eu écoulement d'huile et de diesel à partir d'une excavatrice vers le Lac Cardin à la limite du Lac Ludger. Des flaques d'huiles sont visibles sur l'eau. Elle a déjà appelé les pompiers, la sureté du Québec (SQ) et le DG de la ville. La SQ lui recommande d'aviser Urgence Environnement. Je l'informe que je vais communiquer avec les services incendies et évaluer la possibilité de me déplacer sur les lieux. Je lui demande le nom de la compagnie qui a travaillé sur le terrain voisin. Elle me donne le nom d'Excavation DE-Mone. Je fais une recherche sur internet afin d'avoir les coordonnées de Excavation De-Mone. Je communique avec la compagnie au 514-829-4505. Je laisse un message vocal de me rappeler tout en laissant l'objet de mon appel.

Je communique avec le COG afin de me mettre en contact avec les services incendies de Lantier. Je communique par la suite avec la coordonnatrice de mesures d'urgences environnementales Nadine Lagacé. Nous convenons que j'avise également la garde côtière comme c'est une voie navigable et évaluer la situation suite au déplacement des SI.

J'avise la garde côtière du Canada vers 13h00. Je communique avec la plaignante par la suite afin de vérifier si les services incendies sont sur place. Elle m'informe qu'ils sont sur le terrain voisin. Je lui remets mes coordonnées afin de les remettre au SI pour me rappeler. Vers 13h15, M Sébastien Lajoie des services incendies communique avec moi. Il m'explique qu'une excavatrice aurait heurté un contenant d'huile qui se serait déversé sur le terrain et sur l'eau. Il évalue le volume à environ 4 litres de déversées. Ils ont installés des boudins à l'endroit de l'écoulement. Il m'explique que des fils arc en ciel dispersés sont visibles sur l'eau. Ce n'est pas récupérable. Il précise que c'est la responsabilité du propriétaire de récupérer et disposer les boudins. Je l'invite à communiquer avec moi au besoin dans le cas où le responsable ne collabore pas. Je l'informe que j'ai avisé la garde côtière. Il m'informe qu'il a avisé Environnement Canada.

Vers 13h35. Lennie Boutet de la GCC communique avec moi. Je lui fais un topo de la situation. Elle m'explique toutefois que la GCC ne peut intervenir du fait que c'est une source terrestre.

Vers 14h07, Julie d'Environnement Canada communique avec moi. Je lui explique la situation. Elle a déjà communiqué avec les services incendies qu'ils l'ont appelé. Je l'informe que le déversement est mineur et que le SI a mis en place des mesures pour récupérer le contaminant.

je recommande de fermer le dossier.

Signature intervenant UE : Fouad Ghafir _____ DATE : 2020-08-18 _____

Commentaires :

Signature du coordonnateur : _____ DATE : _____